

GENEVIÈVE GROSS

Université de Genève

Les acrostiches et la devise
de Matthieu Malingre : sensibilité
pédagogique et didactique
d'un collaborateur aux presses neuchâtelaises
de Pierre de Vingle (1533-1536)

Malingre

Malingre est le fils d'un gentilhomme de Normandie (Jehan Malingre, seigneur de Morvillers-Saint-Saturnin). D'abord engagé dans les ordres, il commence une carrière ecclésiastique chez les dominicains. Vers la fin des années 1520, il rompt avec l'Église catholique et prêche à Blois contre la messe¹. Il se plaît à relater cette prise de position ouvertement antiromaine dans une épître envoyée à Marot en 1542². C'est d'ailleurs par ce biais que son activité de prédicateur itinérant nous est connue. Malingre résume en quelques mots sa prédication à l'attention du poète fraîchement exilé à Genève. Il ne manque pas d'indiquer les passages bibliques sur lesquels il avait établi son prêche et précise dans un deuxième temps sa réflexion sur la présence réelle du Christ dans les espèces consacrées³. Malingre forme alors un couplet satirique autour de la notion de la présence réelle :

Le Pape dit (mais ce faulx sacre ment) Que Iesus Christ se met au sacrement realement comme en la croix pendit, par la vertu des parolles qu'on dit : Mais ce repugne (faire opposition, être contraire) a la propriété du corps de Christ, et a sa verité : Car il seroit Sacrement dit en uain, S'il estoit là enclos dedans le pain⁴.

Ce jeu rhétorique et poétique n'est pas sans rappeler la souci de « declericalisation⁵ » ou de « desacralisation » présent de manière systématique dans l'indice des matières de la Bible des Serrières de 1535, contribution de Malingre au travail d'Olivétan⁶.

Son arrivée en Suisse date des premières années de la décennie 1530. En 1533, il est sans aucun doute à Neuchâtel et participe activement aux presses de Pierre de Vingle⁷. Par la suite, Malingre semble délaisser ses activités littéraires et passe la suite de sa vie comme pasteur au service de Berne. A la prise d'Yverdon en 1536, il est agréé ministre de cette ville et deviendra même le premier doyen de la Classe⁸. Dix ans plus tard, il doit quitter Yverdon pour avoir péché contre la sobriété et est nommé à Aubonne. Il retrouve finalement son poste initial en 1556 et meurt en 1572 à Vuarrens auprès de son fils, pasteur.

Malingre et son nom dans les imprimés de P. de Vingle

Entre 1533 et 1535, Malingre est à Neuchâtel et collabore activement aux imprimeries de Pierre de Vingle. En 1533, il chapeaute l'élaboration des recueils de chansons et y contribue de manière significative⁹. En effet, nous retrouvons dès le rondeau d'ouverture et

au fil des pages de *S'ensuyvent plusieurs belles et bonnes chansons* et des *Noelz nouveaux* la présence de Malingre. Anagramme, double et simple acrostiches ponctuent ces livrets de chansons spirituelles. Le recueil de *S'ensuyvent plusieurs belles et bonnes chansons* s'ouvre sur un rondeau aux lecteurs portant en double acrostiche le nom de Malingre¹⁰. Cette adresse « aux lecteurs chrétiens » se termine par l'anagramme de l'auteur « Y me vint mal a gre ». Dans la suite du recueil, Malingre signe par acrostiche trois autres chansons¹¹. Dans l'une d'elles, il n'hésite d'ailleurs pas à se signaler sous le patronyme de « Malingre de Bloys »¹². Plus loin, il s'inspire du premier psaume de David et en offre une interprétation. Il dénonce ainsi les gloses des docteurs catholiques et prêche le retour à la loi de Dieu. Dans l'acrostiche final, le poète souligne la grandeur divine et loue le Christ, seule source véritable de la foi et du salut¹³. Finalement, Malingre intègre son anagramme au corpus d'un de ses textes. Mise en contexte et insérée dans la logique du texte, sa devise s'éclaire et ouvre la voie à une explication plausible¹⁴.

Le recueil des *Noelz nouveaux* critique sur des airs déjà en usage dans l'Église romaine les festivités catholiques entourant la Nativité. Les auteurs discutent le rôle du prêtre et amènent le lectorat à retrouver la réelle importance de Noël : la naissance du Sauveur. Malingre signe plusieurs pièces du recueil. Son acrostiche et son anagramme sont présents dès le rondeau aux lecteurs¹⁵. À l'intérieur du livret, Malingre apparaît dans deux autres acrostiches¹⁶. Il appelle ses lecteurs à participer à la joie festive de Noël en toute conscience et avec cœur¹⁷. Plus loin, le poète souligne la misère de la condition humaine face à la majesté divine. L'homme

«ingrat meschant remply dhorreur» ne doit son salut qu'à la grâce et à la miséricorde divine¹⁸.

Outre ses participations aux recueils de chansons, Malingre publie la même année une pièce de théâtre intitulée *La Moralité de la maladie de Chrestieneté*¹⁹. Il ne manque pas de signaler sa présence : anagramme et acrostiche sont dispersés dans le volume. Ainsi, dès la page de garde, nous trouvons la devise du poète. Il faut cependant attendre la réplique finale du docteur céleste pour voir apparaître en acrostiche le nom de l'auteur²⁰. Ces dernières strophes se lisent comme une mise en garde, un code de conduite à l'intention de la chrétienté. Au total, dans les chansons et le théâtre de Malingre, nous avons pu repérer sept acrostiches simples et un double ainsi que quatre anagrammes, dont une circonstanciée. Toutefois, la présence de Malingre dans ses productions littéraires se dissimule parfois au-delà des jeux rhétoriques et poétiques. En effet, dans sa moralité, il a su se mettre en scène et s'accorder une place dans son propre théâtre. La connaissance des contributions signées de Malingre aux recueils des chansons sortis des presses vingliennes nous a permis de le retrouver sous les traits d'un de ses personnages. Malingre prête son chant à l'apothicaire «Bon Sçavoir». En effet, ce dernier se présente, entonnant la première strophe de la chanson : «Aultre chanson sur le chant Tant que vivray en eage florissant Je serviray le dieu damours puissant»²¹. Ce chant porte dans les vers finaux l'acrostiche de «Malingre de Bloys» et fait partie du recueil *S'ensuyvent plusieurs belles et bonnes chansons* de 1533.

*La production littéraire de Malingre :
une stratégie de la communication*

Dans son activité littéraire, Malingre est, semble-t-il, adepte du dévoilement discret. En effet, il ne craint pas de dissimuler son identité sous des jeux de cache-cache littéraires. Son anagramme et ses acrostiches le livrent nominalement au lecteur attentif et l'expose donc au potentiel censeur. Cette attitude cadre avec l'époque où l'ambigu est de rigueur dans les idées, le faux dans les titres, le fictif dans les noms d'auteur et les adresses d'imprimeur²². Ainsi, il signe la table des matières de la Bible des Serrières en 1535 de son pseudonyme Matthieu Gramelin, obtenu par la transposition des lettres de son patronyme. Malingre utilise ce même procédé littéraire et se présente au lecteur dès l'entête des recueils de chansons et pièce de théâtre sortis des presses de Vingle sous la devise : « Y me vint mal a gre ». Mais il contourne aussi l'apparent anonymat de la devise pour se présenter en toutes lettres à ses lecteurs. Quelques-unes de ses compositions portent en effet sa signature en vertical. Malingre fait alors correspondre un vers à chaque lettre de son nom et forme ainsi un poème spirituel placé indifféremment à la fin ou au début de ses chansons. Malingre s'inscrit dans la continuité et, au-delà de la rupture théologique, poursuit une tradition d'écriture. La poésie religieuse de l'Antiquité tardive au XV^e et XVI^e siècles joue avec le graphisme et jongle avec la dimension spatiale de la lettre. La forme volontairement donnée aux poèmes amplifie le sens, préserve et dirige l'attention du lecteur²³. Malingre, poète de la foi nouvelle, utilise le même matériel rhétorique et stylistique du monde dévotionnel qu'il dénonce. Ces formes poétiques servent à la dif-

fusion d'un contenu dévotionnel nouveau ouvertement évangélique et christocentrique. Même empreints de polémique, ces chants sont une ode à la gloire de Dieu et du Christ, sauveur. Ainsi, le contenu théologique des acrostiches de Malingre véhicule l'identité religieuse de leur auteur. Ces poèmes spirituels défendent le salut par la foi seule, la nullité des œuvres et l'unicité du sacrifice du Christ. Ils prêchent le recours au Christ et le retour à l'Écriture seule²⁴.

Néanmoins, le recours conscient aux jeux littéraires par Malingre dénote une sensibilité pédagogique spécifique. S'affichant comme porteur et défenseur d'une identité religieuse, la personne poétique de Malingre donne au chant spirituel une valeur illustrative. Les signatures en acrostiche et en anagramme de Malingre sont révélatrices du souci apologétique de l'auteur. Ces jeux de langages apparaissent d'une part dans des écrits appelés à occuper l'espace public. Au-delà de leur dimension écrite, les contributions littéraires de Malingre participent au même titre que le prêche à la culture orale²⁵. Les chants et le théâtre restent, à plus d'un titre, dans la diffusion et la vulgarisation de la Réforme des médias d'illustration privilégiés²⁶. Leur visée est avant tout la confrontation, une confrontation de l'ancien vers le nouveau. Le lecteur, l'auditeur ou le chanteur sont mis face à leurs fausses pratiques dévotionnelles et sont, dans le même temps, en contact avec les principes essentiels de la foi réformée²⁷. D'autre part, Malingre veut guider, amener le potentiel public à la vraie dévotion et à la conversion. Ses écrits signés portent une dimension certaine de polémique. Cependant, ils lais-

sent une plus large place à l'exposition de la foi nouvelle et des pratiques dévotionnelles à observer²⁸.

Ainsi, cette préoccupation pédagogique et didactique de Malingre peut, à notre avis, être mise à jour en décelant la part autobiographique du « je » et des vers dans les strophes en acrostiche. En outre, la publication rapprochée de l'ensemble des productions littéraires de Malingre par Pierre de Vingle nous permet de supposer que chacune d'elles participe à un même élan et s'inscrit, dès lors, dans une même logique de propagande²⁹. C'est pourquoi nous pouvons les analyser comme un ensemble découlant d'un même auteur, d'une même réflexion et d'une même méthode.

Le poète et la communauté

Cette méthode pastorale peut être mise à jour par une attention spécifique aux contributions signées de Malingre aux deux recueils de chansons : *S'ensuyvent belles et bonnes chansons* et les *Noelz nouveaux*³⁰. Par la lecture attentive des deux adresses aux lecteurs, les publics cibles peuvent être cernés. Dès lors, l'emplacement des compositions de Malingre dans tel ou tel recueil apparaît dans toute sa logique, laissant entrevoir les intentions et l'enjeu de ses signatures. Le poète, par l'emploi raisonné des pronoms personnels « Je », « Vous » et « Nous », définit le lecteur à atteindre et lui propose une entrée spécifique dans sa méditation. Dans ses chansons, Malingre exploite tout à la fois la dimension communautaire de l'assemblée en prière et la relation individuelle du fidèle face à Dieu. En effet, le « je » privilégie le lien direct du chanteur potentiel avec Dieu tandis que le « nous » exploite la dimension plus

englobante de la communauté chrétienne. Le «vous» dans sa forme impérative instaure une relation de rupture, d'extériorité, d'altérité³¹. Le poète se pose alors en observateur face au reste de la communauté et les exhorte à le rejoindre, à suivre ses propos. Sous le «vous» se cache le public à atteindre, à rallier.

Les pronoms employés dans le rondeau d'ouverture des *Noelz nouveaux* soulignent le souci pastoral de Malingre, préoccupation tournée vers la communauté au sens large. Le «vous» dans sa forme impérative véhicule une valeur communautaire englobante, accentuée ou confirmée par le «nous». Dans son acrostiche d'ouverture, le poète chante l'importance du chant, d'un chant compris et conscient tourné vers le Christ. Il enjoint son lectorat à suivre ses recommandations pour vaincre «Satan et ses alarmes». La forme impérative plurielle, des premiers vers, se transpose, par la suite, dans un «nous» à résonance plus communautaire :

Mettez voz cœurs a chanter vers et carmes
 Avec accordz spirituelz en larmes
 La seule voix rien ne fait enuers Christ
 Il fault auoir un cœur par foy constrict
 Nous vainquerons Satan et ses alarmes.
 Grace et pardon aurez si estes fermes
 Retournez vous a christ et a ses armes
 En invoquant layde du saint esprit³².

Dans la suite du recueil, le «je» apparaît de manière sporadique. Malingre offre une place plus conséquente aux pronoms pluriels «vous» et «nous». En effet, ses acrostiches se composent essentiellement à la première personne du pluriel et semblent, dès lors, avoir été écrits

pour, ou plutôt, au service de la communauté. Le poète, pour sa part, s'inclut fraternellement dans la communauté des fidèles. Il rappelle, comme plus haut, le gain, pour tous et le salut de chacun, d'une dévotion juste tournée vers le Christ :

Mes bons amys chantons trestous
A Jesus Christ : Noel en cœur
Le doulx Jesus est nay pour nous :
Jesus cest adire sauueur
Noel chantons
Gringuelotons
Requerons pardons de noz maulx
Et nous serons faictz tous nouveaux.³³

Ainsi, dans le recueil des *Noelz nouveaux*, la présence nominale de Malingre en acrostiche a une dimension illustrative communautaire. Elle peut se lire comme l'appartenance du poète à la communauté : il se fond dans le « nous » et s'y inclut. Elle est aussi sa souscription personnelle à ce qu'il professe dans une sorte d'acte de foi et, finalement devient par ce biais, la manifestation de sa volonté de guider son lectorat vers et dans la vraie dévotion.

Le rôle illustratif des acrostiches se lit, dans la *Moralité de la Maladie de Chrestiente*, selon le même schéma explicatif. La mention nominale de Malingre apparaît dans les derniers mots du médecin céleste composant ainsi un poème d'avertissement à la chrétienté. Malingre cache sous les traits de « Chrestiente » une personnification allégorique de la communauté des fidèles : prêtres, docteurs et fidèles³⁴. À l'image de son personnage, la communauté chrétienne s'est petit

à petit détachée des trois vertus cardinales pour suivre les seules ordonnances humaines. Ainsi, à la charité, à l'espérance et à la foi, elle a substitué les pèlerinages, le culte des saints et le salut par les œuvres. Une fois qu'il l'a sauvée, le Christ avertit « Chrestiente » et lui donne les clés pour se préserver du péché, source de son mal. Il l'exhorte à garder une foi vive pure des inventions humaines et l'appelle à se tourner vers Dieu et ses ordonnances :

Mamye allez gardez vous de pecher
 Avec vous ayez ces saintes dames
 La foy espoir et ferme charite
 Justice et paix seront salut aux ames
 Noubliez point de pugnir les blasphemes
 Gouuernez vous tousiours par verite.
 Recours ayez a la divinite
 Et en nul autre : or scauoir ie vous fay
 Si ainsi faictes vous naurez point morte foy.³⁵

La situation de l'acrostiche de Malingre dans la *Moralité* n'est pas anodine et la lecture de l'acrostiche dans sa dimension verticale nous permet l'interprétation suivante : « Malingres » porte, transporte les mots du Christ. La mention nominale du poète renferme ici un souci purement identitaire. Malingre définit et défend son appartenance religieuse. Par sa signature, le poète confesse sa foi, révèle sa source et son guide. Son acrostiche devient une souscription, voire même un engagement à veiller sur la santé de la « Chrestienté », à l'éloigner des pratiques dévotionnelles traditionnelles. Son acrostiche véhicule néanmoins une préoccupation pédagogique. Face à la communauté des fidèles, lecteurs ou auditeurs, son acrostiche acquiert une valeur plus il-

lustrative. Le poète devient, face à la communauté, un exemple particulier de conversion, un défenseur de la foi nouvelle. La sensibilité pédagogique de Malingre se conjugue alors au rôle illustratif de ses acrostiches. Dans le recueil de *S'ensuyvent plusieurs belles et bonnes chansons*, elle se lit de manière plus systématique.

En effet, la présence de Malingre en acrostiche trouve une résonance dans le « je » du chanteur potentiel. Il se révèle dans une dimension plus subjective, non par rapport au chanteur potentiel, mais par rapport à l'auteur. L'acrostiche éclaire le « je », le personnifie, l'exemplifie tout en n'écrasant pas la personne du chanteur potentiel sous la personne exclusive du poète. La mention nominale de Malingre gagne alors une dimension individuelle, tournée vers la vie et l'expérience de foi de celui-ci. Elle s'offre comme illustration au « je » du chanteur potentiel. Le « je » présent dans les chants et strophes en acrostiche véhicule Malingre et prend alors une résonance autobiographique.

Ainsi, dans le recueil de *S'ensuyvent plusieurs belles et bonnes chansons*, le « je », plus fréquemment présent, peut se lire comme un garant de vérité³⁶.

Le poète et le « je » : la personne poétique de Malingre

Cette présence subjective s'applique à réveiller l'attention de ses lecteurs, en soulignant, comme dans le rondeau d'ouverture, l'importance des écrits qui suivent :

Mes bons freres qui bien chantez
Avec accordz de chanterie

Lisez moy : et faictes chantz telz
 Je croy : que icy enchanterie
 Ny ha : pourtant le chantre rie
 Grace attendant du grand chanteur
 Rien nest : qui le bon chant ne trie
 Eslisez donc et chantez heur en bien entendant la teneur
 Regle et canon des saintz escriptz
 Gardez den perdre la saueur
 Ne vous fiez en vos escryz
 Jesus noyt point voz voix et cryz
 Le cueur faict tout : rien le blason
 A vous freres cecy iescris
 Mettez en voz cueurs ma raison.³⁷

Dans ce rondeau, composé en double acrostiche, Malingre cible son public. Par un champ lexical précis, il focalise son attention non plus sur l'ensemble de la communauté chrétienne, mais sur la communauté monastique ou du moins sur le monde clérical. Un certain nombre de termes renvoie à l'univers et aux habitudes dévotionnelles monastiques. Le poète s'adresse d'abord «aux lecteurs chrestiens» puis précise sa salutation. Il ouvre alors son rondeau initial en ces termes «Mes bons freres qui bien chantez». Cette adresse ciblée trouve une autre résonance dans le rondeau. Dans les vers finaux, nous pouvons lire : «A vous freres cecy iescris». Le poète marque ainsi son intention de cerner avec attention ses lecteurs. Dans la première strophe, Malingre jongle avec les sonorités. Il fait rimer «chanterie» avec «enchanterie», «le chantre rie» ou encore «chant ne trie». Par ces jeux de mots successifs, le poète certifie le bien-fondé et la véracité de ses conseils. A ses lecteurs, il déclare : «Je croy : que icy enchanterie ny ha». Il termine son premier acrostiche par cette strophe

centrale : « Elisez donc et chantez heur en bien entendant la teneur ». Par la suite, Malingre forme, avec les sept derniers vers de son rondeau d'ouverture, son nom en acrostiche renversé. Il ne manque pas de rappeler l'importance du chant, support de la foi et véhicule du cœur. Néanmoins, le chanteur ne doit pas perdre l'intelligence du texte : « Gardez den perdre la saueur Ne vous fiez en vos escryz ». En effet, seule la foi du chanteur, une foi comprise, vive, et la conformité de son contenu aux Écritures donnent sa valeur au chant.

Cette dédicace aux clercs et moines trouve d'autres résonances dans les contributions signées de Malingre à ce même recueil. En effet, le lecteur attentif retrouve Malingre à la quatrième chanson sous l'acrostiche de « Malingre de Bloys ». L'indication géographique ajoutée au patronyme du poète prend l'allure d'une signature précise. Elle rappelle l'évocation par Malingre lui-même de ses prédications à Blois dans l'épître envoyée en 1542 à Marot³⁸. Bien qu'antérieure, cette mention de Blois dans le corpus des chansons nous laisse apprécier l'importance qu'accorde le poète à son propre passé. Cette attention raisonnée à une identification plus précise, – parce que rattachée à un événement particulier –, s'inscrit comme conséquence logique à son adresse au lecteur. Une fois le public ciblé, Malingre se rappelle à ses auditeurs, devenus ici des potentiels lecteurs. Ainsi, la présence en vertical de Malingre devient ici, pour le lecteur, une garantie d'authenticité, un gage de confiance, confirmant la valeur intrinsèque du chant. L'identification au « je » par le chanteur potentiel reste en effet tout à fait possible. La présence de Malingre n'entrave d'ailleurs pas l'entrée en oraison mais peut

même, par sa valeur d'exemple vivant, permettre la conversion. Le contenu de l'acrostiche a, quant à lui, la valeur d'une confession de foi et transporte l'identité confessionnelle du poète. L'acrostiche de « Malingre de Bloys » rappelle notamment la nullité des œuvres devant le sacrifice unique du Christ et la justification par la foi. Le « je » se met au service de ce maître, centre de la foi et source du salut :

Mon doux Jesus a toy requers pardon
 A jointes mains par foy et non par don
 Le cueur faict tout enuers toy pardonneur
 Je ne lattendz par sire ne par dom
 Ne par bien faict car il nest que chardon
 Gloire iattens de toy au parc dhonneur
 Rien par merites En ces hermites Dieu voit la foy
 En qui ie croy **B**on roy de gloire **L**equel ie honnore
Oys loraison ie crie a toy³⁹.

La gloire du père et la révérence au Christ se retrouvent dans tous les autres acrostiches de Malingre au sein du recueil. Ainsi, par exemple, dans l'acrostiche de la dernière chanson, le poète rappelle le rôle central du Christ dans le salut. Il est « notre protecteur nostre advocat nostre recteur gouvernant tout par sa parolle renouvelant aussi le cueur »⁴⁰.

Toutefois, en parallèle à la tendance christocentrique des acrostiches de Malingre, d'autres récurrences thématiques peuvent être relevées au fil des textes du poète. D'origine moins théologique, elles touchent pourtant au cœur de la foi. Le poète tente en effet de mettre en mot et en musique le temps de la conversion. Ce thème est, dans les compositions de Malingre,

très profondément lié à la notion d'erreur de jeunesse. Cette errance juvénile précède l'éveil à la vraie dévotion et symbolise donc le passé catholique. Le poète, représenté par le « je » poétique, implore alors la clémence et le pardon divins : « Mon dieu que iay tant attendu a eu pitie de ma langueur »⁴¹. Le poète, tenu en état de faiblesse par « le vieil serpent », requiert miséricorde et reconnaît que « Jesus Christ ma faict resiouissant en exposant pour moy son sang et corps »⁴². Plus loin, il se reproche ses anciennes pratiques rituelles, les dénonce et les déplore : « Mais faulx semblant a pretendu pour des gens auoir la faveur que pardon nous estoit rendu pour estre ung peregrinateur paternostrier ou ung ieuneur ou ung adoreteur dydole plus ne le croy ce nest que erreur »⁴³. Les raisons de la quête de pardon du poète se trouvent finalement résumées dans ces vers significatifs : « Prince regnant en ta haulte excellence *Davoir mal faict y me vint mal a gre* Pardon requiers a ta sainte clemence »⁴⁴. L'anagramme de Malingre apparaît donc dans ces vers finaux de la dixième chanson du recueil au refrain significatif : « en toy mon Dieu jay mis mon esperance »⁴⁵.

Cette mise en contexte permet une explication circonstanciée de la devise de Malingre. En se signalant par cette dernière, il se repent de ses anciennes pratiques dévotionnelles catholiques et demande pardon d'avoir mal servi Dieu. Une fois détachée de son contexte, l'anagramme prend une dimension plus polémique et s'inscrit plus fortement dans une démarche de dénonciation antiromaine.

Le poète en jeu : Malingre et l'apothicaire

L'acrostiche ou l'anagramme assurent à l'auteur une présence discrète tant face à l'œil aiguisé du censeur que face à la subjectivité du chanteur potentiel. Néanmoins, Malingre ne se dissimule pas exclusivement derrière des jeux de langage. Il se masque et participe à son propre théâtre sous les traits de l'apothicaire. Dans sa *Moralité de la Maladie de Chrestienté*, Malingre prête son chant au pharmacien « Bon Sçavoir ». Ce dernier, logeant « en la rue de sainte Bible » à « l'enseigne de la croix », arrive en entonnant la première strophe du chant, portant dans *S'ensuyvent plusieurs belles et bonnes chansons* l'acrostiche complète de « Malingres de Bloys »⁴⁶. Ainsi, la présence sous-jacente de Malingre dans le rôle de l'apothicaire nous offre un retour de miroir et permet les questions suivantes : quelle place tient l'apothicaire dans la *Moralité de la Maladie de la Chrestienté* ; plus spécifiquement, pourquoi Malingre choisit-il l'apothicaire et plus largement de quelle manière Malingre envisageait-il son rôle dans l'avancée de la nouvelle foi ?

En suivant précisément l'entrée en scène de ce personnage, son interaction avec les autres intervenants et en décryptant ses attributs et ses comportements spécifiques, quelques éléments de réponse peuvent être apportés. Tous les personnages de la moralité de Malingre ne sont pas exclusivement des personifications allégoriques d'un concept moral ou d'une abstraction théologique tel que « Foy », « Esperance » ou « Charite ». Nous trouvons aussi des personnages ambivalents, pouvant avoir une valeur allégorique universelle tout en renvoyant, par leur habillement ou la spécificité de leur rôle, à la particularité de la réalité en cours.

L'apothicaire est un de ceux-là à côté du « Docteur », d'« Hypocrisie » ou encore de « Bon Œuvre ».

Après l'entrée en chanson de l'apothicaire, « Bon Œuvre », porteuse de l'ordonnance et envoyée par le docteur céleste, entre en communication avec « Bon Sçavoir ». Les salutations d'usage faites, elle lui assure son salut en disant : « Sauue soyez par le moyen de Jesus Christ et de sa grace⁴⁷ ». L'apothicaire lui offre ses services ou plutôt se met au service de « Bon Œuvre ». Loin d'effectuer aveuglément le remède (la gravité du cas le surprend), il s'assure en bon pharmacien de la provenance de l'ordonnance et s'enquiert du médecin. « Bon Œuvre » lui répond : « Le medecin est tout divin : cest Jesus christ de Nazareth⁴⁸ ». A ces mots, l'apothicaire ne discute pas l'ordonnance et met sa confiance dans le diagnostic du médecin. Il suit alors l'ordonnance à la lettre et compose le remède prescrit : les Évangiles. Il passe ensuite le tout dans l'estamine de « Bon Conseil ». L'Écriture s'éclaircit alors.

En développant l'allégorie de l'apothicaire, nous pouvons approcher la réalité sociale du rôle mis en scène. L'apothicaire préfigure celui qui respecte et suit les ordonnances du Christ. Il éclaire par la sagesse les Écritures et ainsi aide à guérir « Chrestiente », par le retour à la source de la foi.

Par le biais de l'apothicaire, Malingre offre au spectateur une illustration du vrai pasteur ou mieux du serviteur de la Parole de Dieu. Malingre donne ainsi corps aux idées d'un pasteur au service de la communauté, détaché des bénéfices, gardien et diffuseur des ordonnances divines, soucieux de l'édification du peuple et charitable. Il fait entrer par un médium populaire

et pour un large public des idées antérieurement véhiculées dans des textes d'orientation réformée plus élitistes et moins accessibles tels que *De la tressainte Cene de nostre Seigneur Jesus. Et de la messe quon chante communément* (1532)⁴⁹, *Maniere et fasson quon tient en baillant le saint baptesme...* (1533)⁵⁰. Malingre côtoie ces idées par proximité idéologique mais aussi par proximité matérielle. Les présumés auteurs Farel ou encore Viret sont eux aussi collaborateurs aux presses de Pierre de Vingle⁵¹.

Enfin, Malingre, en tant que présence sous-jacente à l'apothicaire, nous laisse entrevoir l'importance qu'il confère à ses propres contributions chantées et au chant en général. Elles servent la gloire du Christ et sont un médium à part entière dans la diffusion de la vraie foi. De manière plus large, Malingre signale sa participation à la Réforme. Il confesse son engagement en tant que clarificateur des Écritures, au service de la communauté chrétienne, et observateur rigoureux des ordonnances du Christ, rôle qu'il assumera concrètement, par la suite, lors de ses pastorats successifs.

*Les acrostiches et les anagrammes de Malingre :
une stratégie spécifique de communication*

Malingre exploite, dans ces médias d'illustration privilégiés que sont le théâtre et la chanson, une dimension visuelle, exclusivement liée à la lettre et au texte. Pourtant, dans sa poésie, l'acrostiche et l'anagramme ne se lisent pas comme des exercices de style, rattachant le poète à une école poétique particulière. Ces jeux de langage, hérités d'une longue tradition stylistique, in-

carnent, de la part du poète, une volonté consciente de se signaler et participent à une véritable stratégie de la communication. Par leur biais, Malingre affiche, aux yeux des lecteurs, son orientation religieuse, défend ses positions et légitime ses revendications. En effet, dans ses productions littéraires, il mêle à la polémique des intentions apologétiques, profitant de ses vers en acrostiche pour enseigner et défendre les principes de la foi réformée : le salut par la foi seule, la nullité des œuvres, l'unicité du sacrifice du Christ et le recours à l'Écriture seule. De plus, Malingre se livre entièrement à la diffusion de la foi nouvelle. De son parcours, il fait un objet poétique, matériel essentiel à la conversion d'autrui. Malingre devient alors une illustration face à la subjectivité du lecteur. Enfin, en transposant les lettres constitutives de son nom, Malingre obtient une devise et donne un sens, une orientation, une profondeur à son nom. Son patronyme devient ainsi plus qu'un simple vecteur d'identité individuelle. Son nom pris dans l'anagramme définit une action spécifique mais porte, aussi et surtout, une revendication communautaire.

La nature versifiée de ses contributions rattache Malingre à la classe des poètes. Marot est, dans les vers de Malingre, une présence sous-jacente d'importance. Malingre s'inspire de sa poésie et compose sur les airs du poète⁵². Toutefois, il est difficile de cerner la raison et l'étendue du lien unissant Malingre à ce « poète de value, esleu de Dieu »⁵³. La popularité de Marot, mêlée à une certaine parenté confessionnelle et un souci consolateur, a certainement amené Malingre à saluer, en 1542, l'arrivée à Genève du poète en exil. Son épître est une salutation fraternelle, où Malingre offre

à Marot, comme consolation à l'exil, une communauté de compatriotes expatriés.

Dans le contexte de la diffusion de la Réforme en langue française, l'utilisation de l'acrostiche et de l'anagramme à des fins pédagogiques et didactiques est spécifique aux travaux de Malingre. Cet emploi détourné, orienté vers un contexte et mis au profit d'une cause, ne se retrouve pas dans la production littéraire d'Eustorg de Beaulieu⁵⁴. Ses écrits, bien qu'antérieurs, le placent comme successeur des recueils de chansons imprimés par Pierre de Vingle. Toutefois, le poète limousin ne se signale pas à ses lecteurs sous ces formes rhétoriques et, à la différence de Malingre, n'apparaît pas nominalelement dans ses acrostiches. En 1546, Eustorg de Beaulieu publie d'ailleurs son recueil de chansons spirituelles de la *Chrestienne Resiouyssance* sous son nom. Dans le titre, il ne manque pas de préciser son origine, mais ajoute aussi qu'il a été « Jadis Prestre, Musicien et Organiste en la faulce Eglise Papistique, et despuis, par la misericorde de Dieu, Ministre Evangélique en la vraie Eglise de Jesus Christ »⁵⁵. Son passé est ainsi exposé en transparence et précède son amende honorable adressée aux lecteurs pour son passé mondain et ses écrits licencieux⁵⁶. De plus, les acrostiches d'Eustorg de Beaulieu s'inscrivent dans la recherche stylistique du poète et sont, pour l'essentiel, des exercices de style à visée dédicatoire⁵⁷. Dans la deuxième partie de sa *Chrestienne Resiouyssance*, Eustorg de Beaulieu offre aux lecteurs une trentaine de pièces hétérodoxes, tantôt évangélisantes tantôt satiriques, adressées à des personnages connus du paysage politique ou religieux de la Suisse romande. En acrostiche, apparaît alors le nom

du commanditaire ou le destinataire de l'adresse⁵⁸. Beaulieu dédie d'ailleurs à Malingre un neuvain consolatoire, certainement inspiré d'un thème marotique cher aux deux poètes⁵⁹.

Enfin, dans un recueil de poèmes hétéroclites, antérieur à sa conversion réformée, Eustorg de Beaulieu s'adonne à l'anagramme⁶⁰. Il range dans un chapitre intitulé « Noms et surnoms tournés » une quinzaine d'anagrammes, où se côtoient des personnalités ecclésiastiques et des membres de la famille royale. Beaulieu s'octroie une place dans ses jongleries de langage et apparaît à la troisième anagramme : « Hector de Beaulieu » devient alors « La bouche de vérité »⁶¹. Cependant, Beaulieu n'en fera jamais un emploi détourné. Placé et visible uniquement dans ce recueil de *Divers Rapportz*, son nom est, au même titre que celui de « Marguerite de Valoys, Royne de Navarre » ou « Jehan Barton, Evesque de Lectoure », un terrain fertile d'exercice poétique⁶². Il se contente d'en apprécier l'élasticité des lettres. De la portée presque prophétique de son anagramme, il n'en fera jamais, par la suite, un instrument au service de la diffusion des idées réformées. Par son emploi spécifique de l'acrostiche et de l'anagramme, Malingre apparaît alors, dans ce contexte de la diffusion de la Réforme, comme un cas unique.

Notes

1. Les renseignements biographiques ont été tirés des ouvrages suivants : *Aspects de la propagande religieuse*, G. Berthoud et al. (dir.), Genève, Droz, 1957 ; *Guillaume Farel : 1489-1565 : biographie nouvelle : écrite, d'après les documents originaux, par un groupe d'historiens, professeurs et pasteurs de Suisse, de France et d'Italie*, Neuchâtel ; Paris, Delachaux & Niestlé, 1930, p. 399-401 ; Théophile Dufour, *Le Catéchisme français de Calvin publié en 1537, avec deux notices par Albert Rilliet et Théophile Dufour*, Genève, H. Georg, Paris, 1878 ; Charles Gilliard, *La Conquête du Pays de Vaud par les Bernois*, Lausanne, Éditions La Concorde, 1935 : noté par la suite : Gilliard, 1935 ; Eugène et Émile Haag, *La France protestante*, Paris, Fischbacher, 1877-1888 ; Henri Vuilleumier, *Histoire de l'Église réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois*, Lausanne, Éditions La Concorde, 1927-33 : noté par la suite : Vuilleumier, 1927.
2. Malingre écrit d'Yverdon à Marot pour lui demander la cause de son départ de France. Il lui souhaite la bienvenue et le renseigne sur le nom et le sort des pasteurs, ses compatriotes, installés dans de nombreuses paroisses vaudoises : Aimé-Louis Herminjard, *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française*, Genève ; Bâle, H. Georg ; Paris : M. Levy : G. Fischbacher, 1866-1897, t. IV, 46, n. 5 et t. VIII, n° 1184 ; « L'Épître de M. Malingre envoyée à Clément Marot : une analyse succincte du style et du contenu de l'Épître, accompagnée de quelques notes biographiques concernant Malingre et du passage en Suisse de Marot », *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, t. XIX, p. 85-91 ; pour le texte intégral : *L'épître de M. Malingre enuoyée a Clement Marot : en laquelle est demandee la cause de son departement de France avec La reponce dudit Marot*, imprimé par Jean Enscheidé et fils à Harlem pour la librairie Tross à Paris, 1868 : noté par la suite *Épître*, 1546.
3. Malingre précise : « Comme tu m'as ouy prescher a Bloys, En exposant l'épistre des Hébreux Et des Romains et plusieurs autres lieux, En detestant publicquement la messe » : (*Épître*, 1546, A5).
4. *Épître*, 1546, A5.
5. *Olivétan : celui qui fit passer la Bible d'hébreu en français*, études de Dominique Barthélémy, Henri Meylan, Bernard Roussel, Bienne, Société biblique suisse, 1986.
6. Édouard Reuss, *Fragments littéraires et critiques relatifs à l'histoire de la Bible française (1850-1855)*, avec une introduction de Gérard E. Weil, professeur à l'Université Jean Moulin, Lyon, Éditions Slatkine, Genève, 1979, p. 279. Cette table peut, selon nous, par le choix rai-

sonné des sujets, se lire comme un véritable guide théologique à l'usage des lecteurs à convertir ou convertis. Elle se fait l'écho des premiers élans réformés et cristallise leurs revendications envers les pratiques dévotionnelles traditionnelles.

7. Pour la bibliographie des contributions de Malingre aux presses de Vingle voir entre autres : Vuilleumier, 1927, t. IV, p. 629 ; William Kemp, « La redécouverte des éditions de Pierre de Vingle imprimés à Genève et à Neuchâtel (1533-1536) », dans *Le Livre évangélique en français avant Calvin : études originales, publications d'inédits, catalogues d'éditions anciennes*, Jean-François Gilmont et William Kemp (dir.), Turnhout, Brepols, 2004, p. 146-177 : noté par la suite : Kemp, 2004.
8. Gilliard, 1935, p. 136 ; Vuilleumier, 1927, t. 1, p. 453 et ss.
9. Entre 1533-1534, Vingle publie trois recueils de chansons : (1) *S'ensuyvent plusieurs belles et bonnes chansons, que les chrestiens peuvent chanter en grande affection de cuer*, (2) *Noelz nouveaulx* et (3) *Chansons nouvelles demonstrantz plusieurs erreurs et faulsetez : desquelles le pouare monde est remply par les ministres de Satan* ; Kemp, 2004, p. 168-170 ; Jacques Burdet, *La Musique dans le Pays de Vaud sous le régime bernois (1536-1798)*, Bibliothèque Vaudoise XXXIV, Payot, Lausanne, 1963, p. 64-67 : noté par la suite : Burdet, 1963 ; Édouard-M. Fallet, *La Vie musicale au pays de Neuchâtel du XIII^e à la fin du XVIII^e siècle, contribution à l'histoire de la musique en Suisse*, Heitz, Strasbourg, 1936, p. 63-65. Vuilleumier, 1927, t. I, p. 454 attribuée à Malingre la chanson : *Autre chanson contenant une partie des damnables erreurs et abusions des ministres de Lantecbrist qui ont usurpe le nom de prebstre*, dans *Chansons nouvelles*, folio AA4. Nous n'en tiendrons pas compte dans notre étude, car aucune présence d'acrostiche ou d'anagramme de Malingre n'a été relevée dans cette chanson polémique dénonçant la messe et le pouvoir des prêtres.
10. « Mes bons freres qui bien chantez Avec accordz de chanterie Lisez moy : et faictes chantz telz **I**e croy : que icy enchanterie **Ny** ha : pourtant le chantre rie **G**race attendant du grand chanteur **Rien** nest : qui le bon chant ne trie **E**slisez donc et chantez heur en bien entendant la teneur **R**egle et canon des saintz escriptz **G**ardez den perdre la saueur **N**e vous fiez en vos escryz **J**esus noyt point voz voix et cryz **L**e cuer faict tout : rien le blason **A** vous freres cecy iescris **M**ettez en voz cueurs ma raison » ; *S'ensuyvent plusieurs belles et bonnes chansons, que les chrestiens peuvent chanter en grande affection de cuer*, [Neuchâtel], [Pierre de Vingle], 1533, folio A1 : noté par la suite *S'ensuyvent*, 1533.

11. Les chansons 4, 5, 10 et 19 sont de la plume de Malingre puisqu'elles portent son nom en acrostiche ou en anagramme : Burdet, 1963, p. 66. Les titres sont donc les suivants : 4) *Aultre chanson sur le chant Tant que viuray en eage florissant Je seruiray le dieu damours puissant*, dans *S'ensuyvent*, 1533, folio A6; (5) *Aultre chanson sur le premier pseaulme de David : qui se chante comme Dont vient cela*, dans *S'ensuyvent*, 1533, folio A6v°; (10) *Aultre chanson sur le chant Sur toutes fleurs Jayme la marguerite*, dans *S'ensuyvent*, 1533, B6; (19) *Aultre chansons sur le chant Celle qui ma tant pourmene*, dans *S'ensuyvent*, 1533, C7v°.
12. (4) *Aultre chanson sur le chant Tant que viuray en eage florissant Je seruiray le dieu damours puissant*, dans *S'ensuyvent*, 1533, folio A8v°.
13. (5) *Aultre chanson sur le premier pseaulme de David : qui se chante comme Dont vient cela*, dans *S'ensuyvent*, 1533, folio Bv° : « Mon dieu a toy : ie rendz gloire et honneur A Christ aussi ton bien ayme enfant Lequel pour vray est fait mediateur : Iournellement pour le pecheur errant Nostre salut est de luy dependant Grace et pardon a ionctes mains demande Recteur du ciel a toy me recomande ».
14. (10) *Aultre chanson sur le chant Sur toutes fleurs Jayme la marguerite*, dans *S'ensuyvent*, 1533, B6v°.
15. Dans le rondeau aux lecteurs, nous lisons l'acrostiche suivant : « Mettez voz cœurs a chanter vers et carmes Avec accordz spirituelz en larmes La seule voix rien ne fait enuers Christ Il fault auoir un cœur par foy constrict Nous vainquerons Satan et ses alarmes. Grace et pardon auez si estes fermes Retournez vous a Christ et a ses armes En inuoquant layde du Sainct esprit », *Noelz nouueaux*, [Neuchatel], [Pierre de Vingle], 1533, folio A1v° : noté par la suite, *Noelz nouueaux*, 1533.
16. Burdet, 1963, p. 67. Les titres des chansons signées par Malingre sont les suivants : *Autre noel nouueau sur le chant Jouuennette si vous maymez*, dans *Noelz nouueaux*, 1533, folio A2v°; *Autre Noel nouueau sur le chant Dieu gard de mon cœur la tresgente Gente de corps et de facon*, dans *Noelz nouueaux*, B7v°.
17. « Mes bons amys chantons trestous A Jesus Christ : Noel en cœur Le doulx Jesus est nay pour nous : Jesus cest adire sauueur Noel chantons Gringelotons Requerons pardons de noz mauz Et nous serons faitz tous nouueaux : Autre Noel nouueau sur le chant Jouuennette si vous maymez », *Noelz nouueaux*, 1533, folio A3v°.
18. *Autre noel nouueau sur le chant Dieu gard de mon cœur la tresgente Gente de corps et de facon*, dans *Noelz nouueaux*, B7v°.
19. *Moralité de la maladie de Chrestiente/ a. xiii. Personnages : en laquelle sont monstrez plusieurs abuz aduenuz au monde par la poison de peche et*

l'hypocrisie des hereticques, Nouvellement imprime a Paris par Pierre de vignolle demourant en la rue de la Sorbonne, 1533 : noté par la suite : *Moralité*, 1533; Kemp, 2004, p.170; pour le texte se référer à l'impression fac-similé dans *Moralités françaises : réimpression fac-similé de vingt-deux pièces allégoriques imprimés aux XV^e et XVI^e siècles*, avec une introduction de Werner Helmich, Genève, Slatkine, 1980; pour un résumé de l'argument de la pièce, consultez Émile Picot, *Les Moralités polémiques ou La controverse religieuse dans l'ancien théâtre français*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 : noté par la suite : Picot, 1970; Henri.-A. Junod, « Une moralité du XVI^e siècle : *La maladie de la chrestiente* », dans *Musée Neuchâtelois*, tome XXVI, 1889 : noté par la suite Junod, 1889.

20. « Mamyé allez gardez vous de pecher Avec vous ayez ces saintes dames La foy espoir et ferme charite Justice et paix seront salut aux ames Noubliez point de pugnir les blasphemes Gouvernez vous tousiours par verite. Recours ayez a la divinite Et en nul autre : or scaouir ie vous fay Si ainsi faictes vous naurez point morte foy », *Moralité*, 1533, folio F8.
21. *Sensuyvent*, 1533, folio A8v°.
22. L'usage du faux ou de l'ambigu se retrouve d'ailleurs dans les textes et traités imprimés par Pierre de Vingle comme, par exemple dans *La confession et raison de la foy de maistre Noel Beda, docteur en theologie et sindique de la sacree universite à Paris, envoyee au tres chrestien Roy de France, François premier de ce nom*, [Genève], [Jean Michel], [ca 1542] ou dans l'adresse du *Livre des marchans : fort utile à toutes gens. Nouvellement composé par le sire Pantapole, bien expert en tel affaire, prochain voisin du seigneur Pantagrue*, Imprimé à Corinthe [i.e. Neuchâtel], [Pierre de Vingle], 1533 ou finalement dans l'adresse de l'imprimeur dans *La Moralité de la Maladie de Chrestieneté*. Il officie à la « rue de la Sorbonne »; Gabrielle Berthoud, « Livres pseudo-catholiques de contenu protestant », dans *Aspects de la propagande religieuse*, Genève, Droz, 1957.
23. Henri Guy, *Histoire de la poésie française au XVI^e siècle*, Paris, H. Champion, 1910-1926; Paul Zumthor, « From the Universal to the Particular in Medieval Poetry », *MLN*, vol. 85, n° 6, 1970, p. 815-823; *Langue, texte, énigme*, Paris, Seuil, 1975; Cynthia J. Brown, *Poets, Patrons, and Printers : Crisis of Authority in Late Medieval France*, Ithaca, Cornell University Press, 1995; Jean-Yves Tilliette, « Acrostiche », dans *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge*, Paris, Éd. du Cerf, 1997, t. 1, p. 11; Henri Morier, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

24. La personne centrale du Christ apparaît notamment sous le titre « notre protecteur », « notre avocat », « notre recteur gouvernant tout par sa parole et renouvelant aussi le cœur, ou encore lequel pour vray est fait médiateur », *Aultre chansons sur le chant Celle qui ma tant pourmene*, dans *S'ensuyvent*, 1533, C7v°.
25. À propos de l'importance de l'oral dans la diffusion de la réforme, voir notamment Francis Higman, *La Diffusion de la Réforme en France 1520-1565*, Genève, Labor et Fides, 1992, p. 63 et ss; Beck, 1986; Andrew Pettegree, *Reformation and the Culture of Persuasion*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 41-101; noté par la suite : Pettegree, 2005.
26. La production théâtrale de Malingre est appelée à occuper l'espace public et à confronter l'homme du commun aux revendications réformées : *La Moralité de la maladie de Chrestienté* a d'ailleurs été représentée à plusieurs reprises en Suisse et en France : Virgile Rossel, *Histoire littéraire de la Suisse romande des origines à nos jours*, Neuchâtel, F. Zahn, 1903, p. 163-166; Picot, 1970; Raymond Le Bègue, « Théâtre et politique religieuse », dans *Par ta colère nous sommes consumés : Jean de La Taille auteur tragique*, textes réunis par Marie-Madeleine Fragonard, Paradigme, Orléans, 1998. Ses poèmes chantés, malgré leurs aspects didactiques et leurs références aux psaumes, se rattachent, par leur dimension polémique, aux chansons populaires : Théodore Gerold, *Chansons populaires des XV^e et XVI^e siècles*, Strasbourg, 1913; Nan Cooke Carpenter, « Rabelais and the chanson », *PMLA*, vol. 65, n° 6, décembre 1950, p. 1212-1232.
27. Pettegree, 2005, p. 41-101.
28. Nous retrouvons ses participations signées aux deux recueils de chansons publiés par Pierre de Vingle : *Noelz nouveaux*, 1533 et *S'ensuyvent*, 1533. Ces derniers, contrairement au recueil des *Chansons nouvelles*, sont plus enclins, – tout en critiquant vertement les pratiques de l'Église catholique –, à proposer les bases d'une dévotion nouvelle. Moins polémiques, elles défendent le retour aux Écritures saintes et au Christ. Le recueil de *S'ensuyvent plusieurs belles et bonnes choses* s'ouvre d'ailleurs avec « la chanson des dix commandemens de dieu » d'Antoine Saulnier. Dans le recueil des *Chansons nouvelles*, les auteurs chantent entre autres la mort de la messe « desesperee et enragee » (folio AA3), annoncent la fin du « mestier » des prêtres (folio A4v°), déplorent l'aveuglement et l'idolâtrie des « papistes ignorantz » (folio A6).
29. Kemp, 2004, p. 169-170 : les publications de Malingre s'échelonnent sur une année voire deux ans, soit de 1533 à 1534.

30. Le thème de ses rondeaux aux lecteurs tant dans les *Noelz nouveaux* que dans *Sensuyvent plusieurs belles et bonnes chansons* est semblable. Ils se distinguent non sur le fond mais dans la forme. Malingre expose à son lectorat l'importance du chant, un chant conscient, en conscience, où le chanteur est attentif au texte autant qu'à la mélodie. Le chant devient pour le fidèle une expression de sa foi. Il cultive le thème déjà soulevé dans *De la tressainte cène de nostre seigneur Jesus : et de la messe quon chante communément*, [Basel], [Thomas Wolff], 1523; Francis Higman, « Les débuts de la polémique contre la messe », dans *Le Livre et la Réforme*, Bordeaux, Société des bibliophile de Guyenne, 1987, p. 35-92 : noté par la suite : Higman, 1987. Ce sujet est aussi évoqué par l'auteur anonyme du chant final des *Chansons nouvelles* (folio A7 : *Autre chanson démontrant la maniere comment les chrestiens se doibuent esiouyr et chanter selon Dieu*).
31. Jacques Pineaux, « Aux origines de la méditation en prose réformée : *Le pater noster en françoys*, de Guillaume Farel », dans *Prose et prosateurs de la Renaissance*, Mélanges offerts à Robert Aulotte, Paris, Sedes, 1988; *La Méditation en prose à la Renaissance*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, *Cahiers V.L. Saulnier* 7, 1990.
32. *Noelz nouveaux*, 1533, Av°.
33. *Autre Noel nouveau sur le chant Jouuennette si vous maymez*, dans *Noelz nouveaux*, 1533, folio A3v°.
34. Junod, 1889; Bernard Reymond, *Théâtre et christianisme*, Genève, Labor et Fides, 2002, p. 50; Marguerite Soulié, « Le Théâtre et la Bible au XVI^e siècle », dans *Par ta colère nous sommes consumés : Jean de La Taille auteur tragique*, textes réunis par Marie-Madeleine Fragonard, Paradigme, Orléans, 1998; Jonathan Beck, *Théâtre et propagande aux débuts de la Réforme : six pièces polémiques du Recueil La Vallière : textes établis d'après le MS B.N. 24341 avec introduction, notices, notes critiques et glossaire*, Genève, Paris, Slatkine, 1986 : noté par la suite : Beck, 1986.
35. *Moralité*, 1533, folio F8.
36. *Sensuyvent*, 1533; Kemp, 2004, p. 170; Burdet, 1963, p. 66.
37. *Sensuyvent*, 1533, folio A1v°.
38. « Veu qu'il y a desia quinze ans passez, Que ces abuz tu congnoissois assez, Et sauois bien tout peche et tout uice Estre aboly par le seul sacrifice Que Iesus Christ fit pour nous en la croix, Comme tu m'as ouy prescher a Bloys, En exposant l'epistre des Hebreux Et des Romains et plusieurs autres lieux », *Epistre*, 1546, A5.
39. (4) *Aultre chanson sur le chant Tant que viuray en eage florissant Je seruiray le dieu damours puissant*, dans *Sensuyvent*, 1533, folio A8v°.

40. (19) *Autre chanson sur le chant celle qui ma tant pourmene*, dans *S'ensuyvent*, 1533, folio C8v°.
41. (19) *Autre chanson sur le chant celle qui ma tant pourmene*, dans *S'ensuyvent*, 1533, folio C7v°.
42. (4) *Aultre chanson sur le chant Tant que viuray en eage florissant Je serviray le dieu damours puissant*, dans *S'ensuyvent*, 1533, folio A8v°.
43. (19) *Autre chanson sur le chant celle qui ma tant pourmene*, dans *S'ensuyvent*, 1533, folio C7v°.
44. Voir l'expression «venir à gré» et «y», dans Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècles*, Paris, F. Vieweg, 1880-1902; Edmond Huguet, *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, Paris, Éd. Champion, 1925. La forme verbale «venir à gré» signifiant «être agréable, plaire», l'expression «Y me vint mal a gre» peut alors se traduire littéralement par «cela me déplaît».
45. (10) *Aultre chanson sur le chant Sur toutes fleurs Jayme la marguerite*, dans *S'ensuyvent*, 1533, B6.
46. «Tant que vivray en eage florissant Je serviray le seigneur tout puissant en faisant ditz et chansons par accordz : le vieil serpent ma tenu languissant Mais Jesus christ ma fait resiouyssant En exposant pour moy son sang et corps. Son alliance : Cest ma fiance. Il est tout mien Je suis tout sien Fy de tristesse : Vive liesse Puis quen mon Dieu a autant de bien», dans *Moralité*, 1533, folio F. Il s'agit là de la première strophe de la chanson, *Aultre chanson sur le chant Tant que vivray en eage florissant Je serviray le dieu d'amours puissant* : voir *S'ensuyvent*, 1533, (4), A6.
47. *Moralité*, 1533, folio F.
48. *Moralité*, 1533, folio Fv°.
49. William Kemp, «Le livre et l'imprimé à Paris 1531-35», dans *Studi in memorio di Antonio Possenti*, 1998; Higman, 1987; Francis M. Higman, *Piety and the People : Religious Printing in French, 1511-1551*, Aldershot Hants; Brookfield, VT, Scolar Press, 1996 : noté par la suite Higman, 1996.
50. *Maniere et fasson quon tient es lieux que Dieu de sa grace a visités; première liturgie des Églises réformées de France de l'an 1533*, Strasbourg, Treuttel et Wurtz; Paris. J. Cherbuliez, 1859; Higman, 1996.
51. Higman, 1987.
52. Les chansons de Marot sont à l'époque fréquemment imitées : Burdet, 1963, p. 75-82. Le chant (4), contribution portant l'acrostiche de «Malingre de Bloys» appartenant au recueil *S'ensuyvent*,

- 1533, A6 se chante d'ailleurs sur l'air : *Tant que viuray en eage florissant Je serviray le dieu damours puissant*, air dû à Clément Marot.
53. *Epistre*, 1546, A2v°.
 54. Eustorg de Beaulieu (1495-1552) pour sa vie et ses publications : *Chrestienne Resjouyssance composée par Eustorg de Beaulieu, natif de la ville de Beaulieu au bas pays de Lymosin. Jadis Prestre, Musicien et Organiste en la faulce Eglise Papistique, et depuis, par la misericorde de Dieu, Ministre Evangélique en la vraie Eglise de Jesus Christ, s.l., 1546* : notée par la suite *Chrestienne Resiouyssance*, 1546; Eustorg Beaulieu, *Les Divers rapportz*, édition critique avec introduction et notes par M.A. Pegg, Genève, Droz, Texte Littéraires français, 1964 : notés par la suite : Pegg, 1964; Vuilleumier, 1927, t. I, p. 463-474; Hélène Harvitt, *Eustorg de Beaulieu : a Disciple of Marot 1495(?)–1552*, Press of the New Era Printing Company, Lancaster, 1918 : noté par la suite : Harvitt, 1918.
 55. Pour une analyse de la *Chrestienne Resiouyssance* : Vuilleumier, 1927, t. I, p. 468-471; Burdet, 1963, p. 75-82.
 56. Vuilleumier, 1927, t. I, p. 469
 57. Selon A. Pegg et H. Harvitt, Eustorg de Beaulieu, malgré son goût pour le blason et son attachement à Marot, appartient aux rhétoriciens et pourrait être vu comme un de leurs derniers représentants.
 58. Nous retrouvons notamment dans la *Chrestienne Resiouyssance*, 1546, folio M et ss : une action de grâce au nom en acrostiche de Richard du Bois, ou une admonition, sur François de Boniard, ou une louange et prière à Dieu, sur Nicolas von Wattenwill, ou encore une Oraison sur Hans Roudolf de Diesbach.
 59. Il débute en ces termes : « Tant plus vivront les Chrestiens en ce monde moins y auront de consolation » et rappelle l'air de Marot « Tant que vivray en eage florissant Je serviray le dieu damour puissant ». Il évoque aussi le quatrième chant du recueil *Sensuyvent*, portant en acrostiche le patronyme « Malingre de Bloys » : *Sensuyvent*, 1533, A7. Eustorg de Beaulieu s'est d'ailleurs lui-même inspiré du thème de Marot. Nous le retrouvons plus avant dans sa 89^e chanson de son recueil de la *Chrestienne Resiouyssance* : *Chrestienne Resiouyssance*, 1546, folio E3.
 60. Le seul titre témoigne de la facture disparate des *Divers Rapportz* d'Eustorg de Beaulieu : *Les Divers rapportz contenant plusieurs Rondeaux, Dixains, et Ballades sur divers propos, Chansons, Epistres, Ensemble une du cop à l'asne, et une aultre de l'asne au cop, Sept Blasons anatomiques du corps féminin, l'Excuse du corps pudicque contre le blason*

des blasonneurs des membres féminins, la Responce du blasonneurs du cul à l'auteur de l'apologie contre luy, Noms et surnoms tournez, Gestes, Pater, et Ave des solliciteurs de Proces, Aultre Pater de la ville et cité de Lectore en Armaignac, Le In Manus de Peuple sur le deluge qu'il craignoit jadis avenir, Et aussi ung aultre In manus sur la grande famine qui regna l'an Mille cinq cens vingt et neuf (mesmement au pays de Guyenne), Oraisons à Jesuschrist, Epitaphes, Une déploration, Et aulcuns dictz des Trespassez incitatifz à penser à la mort, le tout composé par M. Eustorg de Beaulieu, Natif de la ville de Beaulieu au bas pays de Lymosin : Pegg, 1964, p. 80-83 et 319-323.

61. Pegg, 1964, p. 319.
62. Pegg, 1964, p. 319 et 321 : anagrammes V et XVII.